



Offre de Stage (5-6 mois) - Niveau BAC +5

Suivis des travaux de restauration des cours d'eau par la mise en place d'indicateurs morphologiques

Contexte général

Le Syndicat Mixte du Bassin du Semnon est compétent en matière de gestion des cours d'eau sur le bassin versant du Semnon (495 km²). Ce syndicat interrégional (Bretagne et Pays de la Loire) situé au Sud-Est de Rennes et appartenant au bassin de la Vilaine œuvre dans plusieurs domaines, notamment la restauration des milieux aquatiques.

Cet établissement public est chargé de la mise en œuvre d'actions permettant d'atteindre le bon état écologique des eaux fixé par la Directive Cadre européenne sur l'Eau : restauration des cours d'eau, actions auprès des collectivités et des agriculteurs, suivi de la qualité de l'eau ...

Objectifs et missions du stage

Ce stage porte sur la mise en place de suivis adaptés avant et après restauration au niveau de sites ayant fait l'objet de travaux en milieux aquatiques. Il s'inscrit dans la continuité d'un cycle de 3 stages déjà réalisés sur le bassin du Semnon.

En 2016, le travail d'une 1^{ère} stagiaire au SMBS a permis la rédaction d'un guide méthodologique pour l'élaboration d'un programme de suivis des travaux de restauration des cours d'eau. En 2017, les indicateurs ont été testés sur le terrain afin de mettre en application la méthode et d'optimiser la réalisation technique des suivis. Un 3^{ème} stage en 2018 a permis la mise en place d'un programme de suivis avant travaux (sur les sites prévus en 2018) ainsi qu'après travaux sur certains sites déjà restaurés.

En 2020, dans le cadre de la dernière année de contrat de bassin versant, le Syndicat souhaite élaborer un bilan par l'intermédiaire **d'un suivi de l'ensemble des travaux de restauration en milieux aquatiques réalisés depuis 2012**. Les suivis de ces travaux se feront essentiellement à l'aide d'indicateurs morphologiques (indice de sinuosité, profil en travers, granulométrie des radiers, diversité des faciès d'écoulements, ...) et porteront sur trois volets principaux : hydromorphologie des cours d'eau (remise en talweg, retalutage/recharge, ...) ; continuité écologique (suppression d'ouvrages en travers) ; restauration de zone humide. La nature du suivi à mettre en œuvre sera adaptée pour chaque site en fonction de la méthode de restauration employée et des enjeux associés.

À l'issue du travail de terrain, l'analyse des résultats aura pour objectif :

- De définir les réponses du milieu aquatique suite aux restaurations menées (en tenant compte des méthodes de restauration employées) ;
- De proposer au syndicat des pistes de réflexion (quelles actions semblent les plus efficaces selon les objectifs visés ? quels sont les freins à la bonne réussite de certaines opérations ? Quels sont les leviers mobilisables ? ...).

Le stagiaire aura également l'occasion, si le temps imparti le lui permet, d'accompagner les techniciens milieux aquatiques du Syndicat dans leurs différentes missions et de participer aux actions plus générales mises en place par la structure.

Compétences requises

- Formation : stage de niveau bac +5
- Connaissance du fonctionnement des écosystèmes aquatiques (rivières/zones humides notamment) et des perturbations subies en zone rurale ;
- Notions sur les techniques de restauration hydromorphologique ;
- Goût prononcé pour le recueil de données sur le terrain ;
- Capacités d'observation/d'interprétation/de synthèse ;
- Maîtrise des outils informatiques et des SIG (logiciel QGis) ;
- Bonnes compétences en anglais pour la bibliographie scientifique ;
- Bonnes capacités de rédaction et d'expression orale ;
- Dynamisme et prise d'initiative ;
- Très bon relationnel et sens du travail en équipe ;
- Véhicule personnel et permis B indispensable.

Encadrement

Sous la responsabilité hiérarchique du Président du Syndicat Mixte du Bassin du Semnon, M. Thierry RESTIF, et de l'animatrice-coordinatrice du SMBS, Sophie DUCHANGE.

Maitre de stage : Camille MAY – Chargée de mission « milieux aquatiques » (formation bac+5 – en poste depuis 2010).

Lieu et durée du stage

Le stage se déroulera à Janzé, dans les locaux du Syndicat, et aura une durée minimale de 5 mois, 6 mois maximum. Pour le recrutement, **un entretien est à prévoir semaine 49 ou 50**, si possible à Janzé, à défaut par téléphone.

Le stage débutera idéalement **le 1^{er} février** (ou le 1^{er} mars 2020 au plus tard).

Indemnisation

15% du plafond horaire de la sécurité sociale

Contact

Candidatures (CV + lettre de motivation) à adresser **sous la référence SUIVIS** au plus tard le **lundi 25 novembre 2019** à :

Monsieur le Président
Syndicat Mixte du Bassin du Semnon
4 rue Clément Ader - 35150 Janzé

Ou par mail à l'adresse : riviere.semnon@gmail.com

Si besoin, vous pouvez contacter Camille MAY ou Matthieu PECHARD au **09.60.50.00.84** ou par mail à l'adresse indiquée ci-dessus.

Renseignements possibles sur notre site Internet : www.semnon.fr